



PAR FRANÇOIS-DANIEL MIGEON (88)

directeur de la DGME, direction générale de la modernisation de l'État, ministère du Budget

Deux ans de Réforme générale des politiques publiques

PRENANT leur source dans des audits systématiques de l'action publique effectués dès le mois de juillet 2007, les 374 mesures de la RGPP concernent l'ensemble des ministères et visent à rendre plus efficaces, non seulement les services rendus par l'État à ses usagers, mais également les moyens qu'il y consacre, par la rationalisation des organisations et le respect de l'objectif de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. La RGPP constitue en ce sens le socle du budget pluriannuel 2009-2011 et permettra de dégager 7,7 milliards d'euros d'économies sur une période de trois ans.

À la demande du ministre rapporteur général de la RGPP, Éric Woerth, le rôle de la DGME a été de définir et mettre en œuvre une méthodologie de décision et d'application des réformes décidées lors des Conseils de modernisation des politiques publiques.

Un défi historique

Le défi de la RGPP est historique, il a nécessité la mise en place d'une gouvernance innovante et la mobilisation de savoir-faire et de talents complémentaires au service d'une forte ambition politique. Notre priorité a été de traduire les décisions politiques en projets de réforme structurés, portés par des chefs de projet et des équipes dédiés au sein des ministères, et sécurisés à travers une trajectoire de mise en œuvre claire. Nous avons ensuite défini et mis en place une gouvernance spécifique permettant de capter la dynamique initiale, fortement soutenue au plus haut niveau de l'État, pour la rendre structurellement pérenne.

Deux ans après le lancement de la RGPP, les premiers résultats sont à la mesure de l'ambition : ils marquent un profond changement dans l'organisation et l'efficacité des services publics et soulignent à quel point la recherche d'économies et l'impératif de l'amélioration de la qualité de service se rejoignent dans notre volonté de performance.

Élargir et accélérer

La confirmation récente des attentes des citoyens en matière de réforme plaide pour la poursuite de la dynamique et l'identification de nouvelles marges de manœuvre avec de nouvelles actions, comme, par exemple, l'élargissement de la RGPP aux opérateurs, un approfondissement sur les dépenses de fonctionnement, l'accélération du lancement de certains projets ou encore la simplification des procédures et l'amélioration du service aux usagers. ■

(Lire le dossier en pages suivantes).